

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2023

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 939)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 678

présenté par

M. Raux, Mme Regol, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, Mme Chatelain, M. Fournier, Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, M. Lucas, Mme Pasquini, M. Peytavie, Mme Pochon, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi, M. Taché, Mme Taillé-Polian et M. Thierry

ARTICLE PREMIER

Compléter la seconde phrase de l'alinéa 5 par les mots :

« ainsi que des personnes victimes de violences sexistes et sexuelles. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de sensibiliser également les volontaires des Jeux Olympiques et Paralympiques du centre de santé, aux enjeux liés à l'accueil des victimes de violences sexistes et sexuelles et des personnes en situation de handicap.

En effet, l'augmentation des violences sexistes et sexuelles lors des compétitions sportives est abondamment documentée. Les violences intrafamiliales augmentent elles aussi de 30% les lors des jours de match selon un rapport de l'Université de Lancaster. Nous ne pouvons donc décevement pas nous étonner de voir une fois de plus une telle recrudescence des violences, que ce soit dans les foyers ou sur les lieux sportifs et festifs.

Alors que les violences sexistes et sexuelles constituent à la fois un enjeu majeur de sécurité et de santé publique, trop peu de personnes sont formées pour y faire face et accompagner les victimes. A titre d'Par exemple, dans une enquête publiée par l'Observatoire départemental des violences envers les femmes, les bénévoles dans les clubs sportifs, dans une enquête publiée par l'Observatoire départemental des violences envers les femmes, seul-e-s 51,4 % des bénévoles ayant

pris part à cette enquête ont déclaré des répondants disent ne pas se sentir suffisamment outillés pour orienter les victimes.

De fait, il est impératif de tout mettre en œuvre pour toutes les mesures visant à prévenir efficacement l'augmentation -malheureusement inévitable- de ces violences sexistes et sexuelles et cela passe notamment par la sensibilisation des personnes qui seront au contact au quotidien des participantes et participants à l'événement.

C'est une condition sine qua none pour que ces Jeux n'ouvrent pas la porte à davantage d'exclusion ou de violences.